



Comment empêcher que le père garde les enfants

Par **louva**, le **29/03/2013** à **14:27**

Bonjour,

je me permets de vous contacter car désespérée dans l'urgence, je ne sais pas comment faire pour empêcher mon mari de garder mes filles les WE étant donné qu'il n'a pas de logement fixe? Ma dernière de 8 ans a fait une TS à l'école cette semaine, car très perturbée de la situation, elle craint son père! Pour la sécurité de mes filles que faire? Quel recours je peux avoir pr les problèmes psychologiques de mon mari car il nie ses soucis et de ce fait, il est dangereux pour lui ainsi qu'en ma personne et mes filles d'où mon désarroi! Bien cordialement, j'attends votre réponse rapidement, merci d'avance

Par **citoyenalpha**, le **01/04/2013** à **18:27**

Bonjour

Vos demandes doivent être formulées auprès du juge des affaires familiales.
Il appartient à ce magistrat de se prononcer sur vos demandes, voir à ordonner des expertises ou évaluations.

Restant à votre disposition.